

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

RELANCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° OBR/02/S/2024-2025 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE MAISON POUR ASSISTANCE TECHNIQUE DANS L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES CLIMATISEURS DE L'OBR.

Date de Publication : 4./3./2025

Date d'ouverture des offres : 27./3./2025

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes réinvite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées **POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE CENT QUARANTE TROIS (143) CLIMATISEURS MURAUX ET HUIT (8) CLIMATISEURS DE PRECISION DE L'OBR** suivant les spécifications se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds de l'Etat, exercice 2024-2025.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Lors de la soumission, le soumissionnaire devra présenter les prix unitaires TVAC annuels d'entretien selon le type de climatiseur et le lieu d'installation, incluant les frais de déplacement et de séjour pour les équipements situés à l'intérieur du pays, ainsi que les prix unitaires TVAC des pièces et fournitures couramment utilisées (par type d'équipement) pendant les différentes réparations.

Les pièces de rechange et fournitures couramment utilisées (par type d'équipement) pour lesquelles les soumissionnaires vont proposer des prix sont en annexe 3 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

4. Allotissement du marché

Le présent marché est constitué par deux (2) lots :

Lot 1 : 143 Climatiseurs muraux

Lot 2 : 8 Climatiseurs de précision

5. Le délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à une période de 12 mois, à compter à partir de la notification définitive du présent marché.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif et les ONG ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

L'avis d'appel d'offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30', heure locale à l'adresse indiquée au point 13.

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OBR

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II,

Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le **compte N° : CC10003** (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le 24/3/2025 à 09h30. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° OBR/02/S/2024-2025 relancé, à n'ouvrir qu'en séance publique du 24/3/2025 à 10h 00'.**

L'ouverture des offres aura lieu le .../.../2025 à 10 h 00' dans la salle des réunions de la 2^{ème} étage Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission pour chaque lot est exigée :

Lot 1 : deux cent mille de francs burundais (200.000 BIF) ;

Lot 2 : cent mille francs burundais (100.000 BIF).

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée par la Banque de la République du Burundi et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. Cette garantie demeurera valide jusqu'au 30^{ème} jour inclus, suivant l'expiration de la durée de validité des offres.

Un chèque certifié n'est pas accepté et l'offre sera rejeté.

11. Visite des lieux

Une visite guidée des lieux pour un inventaire des climatiseurs faisant objet du présent marché sera organisée le 14/3/2025 à 9h 00, à partir de l'immeuble VIRAGO situé tout près du Port de Bujumbura. Pour les climatiseurs installés à l'Intérieur du pays, leur visite sera guidée par les employés de l'OBR œuvrant sur ces sites.

Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance, guidés par les techniciens de l'OBR s'ils le demandent.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, Quartier Industriel
B.P. 3465 Bujumbura
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
Tél. 22282146/222822

Fait à Bujumbura, le 03/03/2025

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Cyrille NKANUYE

